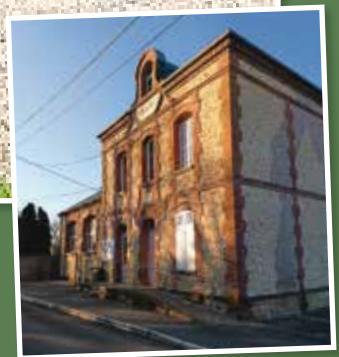
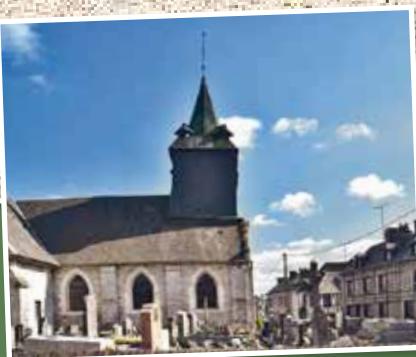
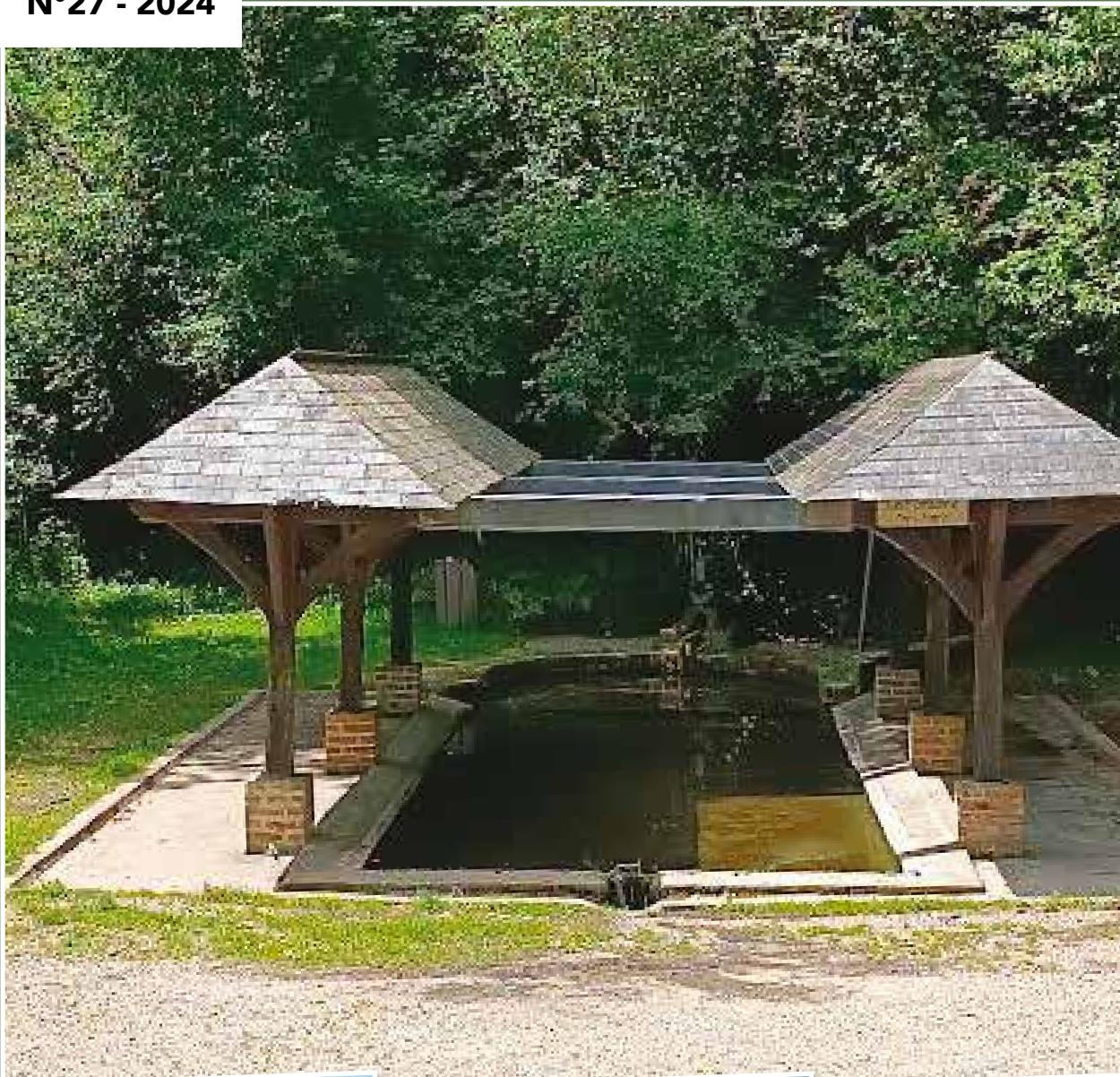


BULLETIN MUNICIPAL

GENNEVILLE

Infos

N°27 - 2024



Sommaire

• Le mot du Maire	2
• Renseignements utiles	3
• Informations administratives	4
• Bien vivre ensemble	5
• Commune	6-10
• Vivre à Gennevillle	11-14
• Informations	15
• Nos artisans et commerçants	16



Chères Gennevillaises,
Chers Gennevillais et
Chers amis...

Le Conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous adresser tous nos meilleurs vœux pour 2024.

Après une année difficile pour beaucoup de nos citoyens à cause notamment des augmentations excessives dans divers domaines : les denrées alimentaires, le coût des carburants, l'électricité gaz, le coût de la construction, les fournitures du bâtiment..., je constate avec mécontentement que beaucoup d'augmentations sont injustifiées permettant ainsi à certains un meilleur profit.

Je remercie les employés techniques pour les travaux réalisés encore cette année : carrelage du cœur de l'Eglise, les ravalements de façade et des pignons de notre Mairie, la création du SAS de la salle des fêtes...

Je tiens à aborder ce qui me contrarie et que j'ai pu constater cette année.

Ce qui me fâche, le comportement des enfants aux écoles et à la cantine.

Bien sûr chez vous l'enfant est « Roi », mais il ne faut pas oublier que lorsque l'enfant entre dans la société, il se doit de respecter certaines règles de politesse et de civilité.

Rappel : Ce n'est pas à nous de leur apprendre la politesse et le « savoir vivre ». L'école est là pour leur apporter le SAVOIR, la cantine pour les NOURRIR.

Il faut que les institutrices et les cantinières soient respectées des enfants, que les parents ne donnent pas le mauvais rôle aux autres.

La prochaine rentrée scolaire sera faite de changements. Madame MINOT Catherine nous quitte pour un départ en retraite bien mérité et Madame GEMI Anne-Laure nous quitte par demande de mutation.

Je terminerai par une note de nostalgie, 40 maisons sont en cours de construction dans notre village face à la mairie. Cela va changer le relationnel de la Commune qui, depuis plusieurs années, avait déjà perdu de sa proximité.

Comment expliquer aujourd'hui dans nos petites communes que nous ne nous connaissons pas entre voisins. Jamais un « Bonjour », chacun dans son coin, alors qu'il est important de garder un minimum de relationnel avec son voisinage.

N'attendons pas qu'un malheur arrive comme les inondations dans le Nord pour s'entraider, ne soyons pas juste une cité dortoir. Soyons juste des habitants qui ont envie de vivre en harmonie.

C'est pourquoi, je dis toujours « les Grincheux » n'ont pas leur place à GENNEVILLE, à méditer, le Maire râle assez comme ça...



Patrice, comme à ton habitude, tu es parti sans faire de bruit.

Élu en 2001, tu avais rejoint mon équipe en 2008.

Je n'oublierai jamais ton investissement municipal, toujours de bonne humeur, travailleur doté de grandes connaissances, d'une culture remarquable. Tu savais jouer avec les mots. Patrice, pour nous l'aventure continue mais avec un manque.

Tu n'es plus assis à la table du Conseil. Repose en Paix....

Moïse ANDRIEU

Bien cordialement,
Moïse ANDRIEU

Renseignements utiles



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Le secrétariat de mairie est ouvert :

- Le lundi après-midi de 16h à 19h
- Le jeudi matin de 9h30 à 12h
- Le vendredi après-midi de 14h à 16h30

Tél. : 02 31 98 74 38 - Fax : 02 31 14 96 48
mairie.gennevile@wanadoo.fr

ASSOCIATIONS ET LEURS REPRÉSENTANTS

NUMÉROS UTILES

POLICE : 17	A partir d'un portable faire le 112
POMPIERS : 18	
SAMU : 15	
GENDARMERIE : 02 31 14 09 14	

- Centre hospitalier de la Côte Fleurie : 02 31 89 89 89
- Centre antipoison : 02 35 88 44 00
- Conciliateur de justice : M.VIDEAU
Prendre RDV à la mairie de Honfleur - 02 31 81 88 00
- Défenseur des droits : M.Patrick DURAND
Sous-préfecture de Lisieux - 02 31 31 82 06
- Assistance sociale : 02 31 89 20 10
Permanence Honfleur
- École maternelle : Mme Clothilde DESCAMPS - 02 31 98 70 48
- École élémentaire René LECOTTIER : Mme Catherine MINOT, directrice et Mme Anne-Laure SURIVET GEMI 02 31 98 74 70

CULTE

Messe à l'église de Gennevile le 1^{er} samedi des mois impairs à 18h30.

- Association de la Confrérie de Charité : Robert JOLLY
- Comité des fêtes : Association à reprendre : Marie-Pierre ANDRIEU - 06 75 91 21 65
- Club des Séniors : Marie-Claire LEGRIX, Présidente - 06 30 98 39 75
- Association Gennevile Bienvenue : Robert JOLLY - 02 31 98 74 67 ou 06 23 31 87 52
- Association pour la Sauvegarde de site naturel : Bertrand NOLBERT - 06 18 65 37 47
- Sport et détente Gennevillaise : Claire VIENET - 06 80 31 81 16

SALLE POLYVALENTE

Week-end	Jour de la semaine
450 €	du lundi au jeudi 150 €
Caution 450 €	Caution 350 €

Prix normal pour les associations dès la 3^{ème} location annuelle. Des arrhes sont encaissées à la réservation (correspondant à la moitié du prix de location).

Attention : en cas d'annulation, celles-ci resteront acquises à la commune.

Le solde est à régler en mairie dans la semaine avant la location avec le chèque de caution.

Informations administratives



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024-2025

Les inscriptions administratives pour l'année scolaire 2024-2025 se feront en mairie courant Avril avec des dates et des heures précises pour les enfants nés en 2021 ou pour les nouveaux arrivants. Vous remplirez un formulaire d'inscription et nous vous demanderons de nous fournir :

- Le livret de famille
- Un certificat de domicile
- Un certificat de radiation si nécessaire
- Le carnet de vaccinations

Dans un second temps, l'admission à l'école se fera avec la directrice de l'école. Prendre contact avec M^{me} MINOT au 02 31 98 74 70.

Notre commune fait partie d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal et malgré une inscription à GENNEVILLE l'enfant pourra être scolarisé à ABLON pour certaines classes.

Pour demander la carte transport veuillez vous inscrire en ligne sur le site NOMAD.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES

ÉLECTORALES

En raison de la mise en place d'un répertoire électoral unique, géré par l'INSEE, il est désormais possible de s'inscrire toute l'année. Les demandes devant toutefois être déposées au plus tard le 6^{ème} vendredi précédent le scrutin, sauf cas dérogatoires relevant de l'article L30 du Code électoral pour lesquels le délai se réduit à 10 jours.

RAPPEL : Pour s'inscrire sur les listes électorales, vous devez avoir 18 ans, être de nationalité française et jouir de vos droits civiques. Vous pouvez désormais vous inscrire par INTERNET en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et jeunes garçons nés en 2008 doivent se présenter en mairie afin de se faire recenser au cours du trimestre de leurs 16 ans.

Pièces à fournir :

- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)
- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile

Seul le recensement permet la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Un certificat de participation est remis à l'issue (document obligatoire à fournir pour tout examen futur à passer, permis de conduire...)

PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES ET CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Les passeports biométriques et cartes nationales d'identité se font à la mairie de Honfleur en prenant rendez-vous en ligne.

Chaque personne doit être présente au dépôt du dossier et au retrait de la pièce d'identité (Contrôle d'empreintes)

- Mairie de Honfleur : www.honfleur.fr

Vous avez également la possibilité de vous rendre dans les mairies suivantes :

- Mairie de Trouville-sur-mer : www.trouville.fr
- Mairie de Pont-l'Evêque : www.pontleveque.fr
- Mairie de Lisieux : www.ville-lisieux.fr

Vous devez prendre rendez-vous pour chaque demande en précisant le nombre de passeports ou CNI à établir.

Il est désormais possible de pré-remplir votre dossier sur le site de l'ANTS ce qui vous permettra de gagner du temps lors de votre rendez-vous.

CHIENS DANGEREUX

Les propriétaires de chiens de première catégorie (d'attaque) et de 2^{ème} catégorie (de garde et de défense) sont soumis à une obligation de déclaration en mairie. Il convient de se munir du carnet de vaccinations (à jour du vaccin de la rage), de l'attestation d'assurance responsabilité civile, d'un permis de détention, de l'attestation d'aptitude à la détention, de l'évaluation comportementale de l'animal et d'un certificat de stérilisation pour les chiens de première catégorie.

CIMETIÈRE ET COLUMBARIUM

Cimetière :

Concession : 260 € pour 50 ans

Columbarium :

Emplacement d'une urne : 420 €

Renouvellement concessions pour une durée : de 15 ans renouvelable : 450 €

de 30 ans : 700 €

de 50 ans : 1 000 €.



Le « bien vivre ensemble » dépend du comportement citoyen de chacun et c'est une question de bon sens.

LIMITONS LES NUISANCES SONORES

Selon l'arrêté préfectoral du 21 novembre 2008, les travaux de bricolage ou de jardinerie réalisés par des particuliers susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, débroussailleuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques... ne peuvent être effectués que les jours suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les nuisances sonores qui interviennent de 22h à 7h sont considérées comme du tapage nocturne. Et dans ce cas, le bruit n'a pas besoin d'être répétitif, intense ou de durer très longtemps pour être jugé comme une infraction.

PRENONS SOIN DE LA VOIE PUBLIQUE

SOYONS RESPONSABLE DE NOTRE ANIMAL

Ne le laissons pas divaguer sous peine de poursuite pénale, tenons-le en laisse.

Si mon chien fait ses besoins sur la voie publique, je ramasse les déjections. Des sacs sont mis à disposition dans la commune.

Ne le laissons pas aboyer en permanence le jour comme la nuit, cela perturbe le voisinage.



Amende 35 €

PARTICIPONS À RENDRE LA PLANÈTE PLUS VIVABLE POUR TOUS

En ce qui concerne les ordures ménagères, déposons nos ordures dans les poubelles et/ou containers prévus à cet effet.

Propriétaires de gîte ou de maison secondaire, ne laissons pas des déchets sur la voie publique, en dehors du jour de collecte (le jeudi matin) et ne déposons rien en dehors des colonnes de tri sélectif.

ASSAINISSEMENT

Il est rappelé que depuis 2012, aucune eau usée ne doit être rejetée dans la nature sans avoir subi un traitement.

Les eaux pluviales ou de ruissellement doivent être collectées par chaque propriétaire et ne doivent en aucun cas être évacuées chez son voisin sans son accord et encore moins sur la voie publique.

PRÉSERVONS L'ESPACE RURAL

Chacun peut contribuer à l'embellissement du village en entretenant les abords de sa maison, le trottoir devant chez lui et le talus.

Chaque propriétaire est tenu de procéder à l'élagage des arbres situés sur sa propriété et en abord de voirie.

Sa responsabilité sera mise en cause en cas d'accident dû à un débordement sur la voie de circulation. Il en est de même pour les arbres à proximité des réseaux électriques ou de communication.

NE PAS BRÛLER L'HERBE DE TONTE

PRÉFÉRER LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

CONDUITE À TENIR EN CAS DE LITIGE

AVEC UN VOISIN

- Commencer par parler du problème avec son voisin
- Si pas d'entente possible, signaler le problème en Mairie
- Faire appel à un conciliateur pour qu'un arrangement soit trouvé.

NOUVEL EMPLOYÉ

Monsieur le Maire a accueilli début septembre un nouvel agent sur la commune : **Sylvie Marie** en CDI sur la gestion de la cantine scolaire.

BOULANGERIE-NOUVEAUX ARRIVANTS



Cindy et Fabien Guillou ont ouvert la boulangerie du village le 2 mai dernier.

Cindy anciennement auxiliaire de vie a quitté sa profession pour accompagner son conjoint dans cette nouvelle aventure.

Fabien depuis son plus jeune âge est « tombé dans le pétrin grâce à son oncle ». C'est ce qui lui a donné l'envie de devenir boulanger-pâtissier. Il a obtenu son CAP boulanger à 16 ans et pâtissier à 18 ans. S'ensuit une carrière dans plusieurs boulangeries pâtisseries pendant 12 ans dont la dernière au Luxembourg.

Tous ses produits sont 100 % artisanaux avec un petit clin d'oeil à la Normandie avec sa création : « la normandine », baguette issue de farine provenant de la minoterie Axiane de Caen.

Ce jeune couple dynamique ne manque pas d'idées pour développer son activité.

Nous leur souhaitons tous nos voeux de réussite dans cette aventure !

ACTUALITÉ SITE INTERNET

Lancement du site internet : 1 an déjà !

En janvier 2023, l'équipe municipale mettait en ligne le site internet de la commune : www.gennevile.fr. Il est devenu un outil de communication incontournable pour notre village car il permet de partager les informations relatives à la vie de la commune aux habitants ainsi qu'aux touristes.

Il permet également aux visiteurs d'obtenir les informations souhaitées en quelques clics (compte rendu d'un conseil municipal, menu de la cantine, horaires d'ouverture de la mairie....)

Mise à jour du site internet

La commission communication constituée de Catherine JEAN, Chrystelle LAMORINIERE, Marie Claire LEGRIX, Annie RIGOT et Claire VIENET se réunit tous les mardis après-midis / ou toutes les 2 semaines pour renseigner les données dans le site internet. Les informations les plus importantes se trouvent sur le Post-it.

Vous devrez le valider par « OK » à l'ouverture du site avant de pouvoir consulter les autres pages.

Les rubriques les plus renseignées sont l'agenda (RDV à venir) et les actualités (Article et photo après un évènement). Si vous ne trouvez pas une page n'hésitez pas à utiliser le moteur de recherche. Rendez-vous sur le site !

ARBORÉTUM

Des débuts difficiles !

Sur les 20 arbres plantés depuis 2 ans la visite des chevreuils et des vaches sur le terrain a détruit 3 arbres. Une protection en bois a été mise en place cette année autour des arbres. L'entrée de l'arboretum a donc été fermée à la circulation avec du barbelé en attendant la création de chemins de promenade et l'installation d'une barrière avec chicane ou tourniquet. Une nouvelle plantation de 8 arbres est prévue, celle-ci correspond au nombre de naissances de 2022 et 2023.





MATINÉE ÉCO-CITOYENNE

Luttons contre les abandons et les dépôts sauvages, ils constituent un véritable danger pour l'environnement !

Pour la troisième année consécutive, l'équipe municipale de Gennevilliers a organisé son opération « nettoyage d'automne ». En collaboration avec l'association Gennevilliers Bienvenue, la Côte de Grâce propre et la CCPHB, 26 bénévoles ont ramassé les déchets abandonnés sur les routes de chemins de la commune. 26,2 Kg de déchets ont ainsi été collectés en 1h30 sur 21 Km de voies. Parmi eux les déchets recyclables tiennent une place importante.

Au terme du ramassage, un moment de convivialité a permis de remercier l'ensemble du collectif participant à cette matinée. La collation était offerte par les nouveaux propriétaires de la boulangerie de Gennevilliers.

Au-delà de cette action de ramassage, cette matinée a contribué à sensibiliser à la réduction de nos déchets, trier et recycler davantage. Laurence HEID de la CCPHB a pu expliquer le compostage qui devient obligatoire au 1^{er} janvier 2024 et comment diminuer nos emballages. Des composteurs et des containers sont vendus moins chers à la CCPHB (<https://www.ccphb.fr/vivre-au-quotidien/dechets/vente-de-bac-composteur/>).

La propreté de notre commune est aussi l'affaire de tous et passe par un comportement respectueux de chacun. Tous ensemble soyons sensibles à réduire les erreurs de tri des déchets et à limiter le volume qu'on génère !

Politique des déchets : ce qui change sur la Communauté de communes

- Optimiser les déchetteries
- Déployer plus de colonnes à déchets
- Sortir le biodéchet des ordures ménagères résiduelles (sacs noirs) et réduire les déchets verts
- Améliorer les consignes de tri
- Perfectionner la collecte des ordures ménagères (sacs noirs)
- Créer un service dédié aux professionnels (<https://www.gennevilliers.fr/wp-content/uploads/2023/10/dechets.pdf>)

Date de collecte des encombrants 2024
le 3^e mercredi des mois impairs
(hors jours fériés)

Mercredi 17 janvier
Mercredi 20 mars
Mercredi 15 mai
Mercredi 17 juillet
Mercredi 18 septembre
Mercredi 20 novembre

Inscription obligatoire : jusqu'en fin de semaine précédant le jour de collecte.

- par téléphone (uniquement du mercredi au vendredi) - N° vert 0805 69 14 44
- par internet : www.ccphb-collecte-encombrants.fr



COMMÉMORATIONS DU 8 MAI ET DU 11 NOVEMBRE



Comme chaque année, les commémorations du 8 mai et du 11 novembre se sont déroulées pour rendre hommage aux victimes des deux guerres. Après avoir déposé la gerbe au monument aux morts, le Maire donne lecture du discours officiel du Ministre et propose de se recueillir.

A la suite de cette commémoration, le Maire remercie la population et invite les personnes présentes à se retrouver autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.



REPAS DES ÂNÉS

Comme chaque année, le repas des aînés de la commune s'est tenu le dimanche 15 octobre 2023 à la salle des fêtes.

C'est l'occasion pour les aînés, les conseillers municipaux et Monsieur le Maire de partager une agréable journée autour d'un bon repas dans une ambiance conviviale et sympathique.

Le Maire Moïse Andrieu a pris la parole en début de repas pour rendre hommage à Maurice Jean bien connu dans notre commune qui nous a quitté en automne.

Puis nos deux doyens Madame Berson 93 ans et Monsieur Rebulet 91 ans se sont vus remettre un joli bouquet de fleurs et une bouteille de champagne.





SPECTACLE DE NOËL DES ENFANTS

Le spectacle de Noël s'est déroulé le samedi 16 Décembre 2023 à la salle des fêtes de Gennevilliers.

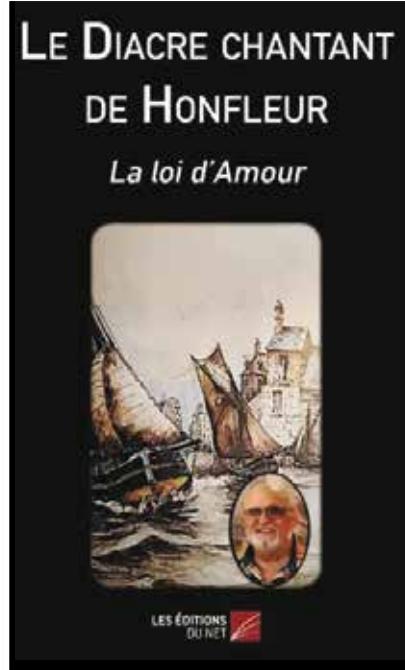
Seulement une quarantaine d'enfants des écoles de Gennevilliers et d'Ablon étaient présents pour assister au spectacle offert par ces deux communes.

Leurs représentants ont accueilli les familles et les enfants. Le groupe des Moussaillons a ensuite animé l'après-midi.

Après le spectacle le Père Noël a distribué des friandises à chaque enfant et un goûter a été offert à tous.



UNE GENNEVILLAISE,
NICOLE BADOUARD,
PRÉSENTE SON NOUVEAU LIVRE



TRAVAUX

- **La réfection de la façade de la mairie :** la mairie se refait une beauté.
- **Le parking de la mairie :** les travaux se sont terminés avant l'été pour faciliter le stationnement des voitures et du bus scolaire.



- **Le pavage et la porte de la sacristie de l'église :** le carrelage très abîmé ainsi que la marche menant à l'autel ont été remplacés. La porte de la sacristie a elle aussi été rénovée.



- **Le SAS de la salle des fêtes :** Il a été installé à l'entrée de la salle des fêtes afin de diminuer le bruit lors des manifestations.
- **Les décorations de Noël :** la place du Père Noël fait peau neuve !

Vivre à Gennevillle

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU SITE DE GENNEVILLE

Chères Gennevillaises et chères Gennevillais,
L'association en sommeil depuis plus d'un an par manque de temps va revivre sous une nouvelle impulsion donnée par un nouveau futur bureau.
On vous invite à nous rejoindre lors d'une réunion qui aura lieu courant du mois de mars, afin de reprendre les activités et démarrer de nouveaux projets.

En espérant vous voir nombreuses et nombreux à cette occasion.

N'hésitez pas à nous rejoindre.

Le président et membres du bureau de l'association

Bertrand Nolbert : 06 18 65 37 47

LE COMITÉ DES FÊTES

On ne sait pas vous.... Mais nous, nous avons adoré la Saint-Ouen 2023 !!

En regroupant toutes les animations sur la fin de journée du samedi, vous êtes venus nombreux et avec l'envie de faire la fête tous ensemble jusqu'à la nuit ! La météo a été sympa et nous a aidés à profiter de cette soirée. Après la procession et la messe de la Saint-Ouen, la mairie a offert un apéritif bien agréable sous le soleil du mois d'août.

Puis, vers 20h, la musique retentit...



Un premier concert rock avec le groupe Yolds commence à animer notre village !



L'équipe du comité des fêtes met en route friteuses, machines à crêpes, tireuses à bière et grosse marmite de moules !! Il fait beau, la musique dans la salle des fêtes, les tables sur la place de l'Eglise...

C'est la fête ! On se restaure, on boit (un peu), on fredonne, on danse... on profite en attendant le Feu d'artifice !

23h, tout le monde est unanime : le feu était MAGNIFIQUE ! Merci la commune !

Avec toutes ces étincelles dans les yeux et cette joie sur vos visages, que la fête continue !



Et c'est le groupe Daydreamers qui assure l'ambiance jusqu'à la fin de notre belle soirée.



Merci à toutes et tous d'avoir fait de cette Saint-Ouen une belle réussite ! Votre présence et votre enthousiasme nous ont réjoui !

Et maintenant l'avenir.... Après avoir « animé » la vie du village pendant plusieurs années, notre équipe du comité des fêtes arrête. L'association du comité va être mise en pause le temps de retrouver des « repreneurs » qui souhaiteraient constituer une nouvelle équipe. Nous nous tenons disponibles pour aider la prochaine équipe.



LE CLUB DES SÉNIORS

La foire à tout

s'est tenue à Gennevile le 14 mai dernier la Foire à Tout organisée par le Club des séniors. Elle a accueilli une trentaine d'exposants qui ont déballé sur leurs stands divers objets, vêtements et livres sous un beau soleil.

Tout au long de la journée, de nombreux visiteurs ont déambulé dans les allées des exposants.

Un stand de restauration rapide tenu par l'association du Club des seniors était présent pour satisfaire petits et grands.



Le voyage

Le 6 juillet dernier, 45 personnes se sont retrouvées sur la place de la mairie pour prendre le bus afin de visiter le Haras du Pin.

A l'arrivée, une visite commentée des écuries attendait le groupe, suivie d'un déjeuner à l'hippodrome.

Vers 16 heures, direction le manège afin de découvrir le spectacle «les jeudis du Pin» qui a émerveillé tout le monde.

Le soleil a accompagné toute cette belle journée. Celle-ci s'est terminée à 19h30 au retour du bus dans la commune.



Le repas annuel de fin d'année

Le 3 décembre, 55 convives, adhérents et bénévoles se sont retrouvés comme chaque année dans la bonne humeur pour le repas de fin d'année du club.

Nos doyens Madame Solange Andrieu 90 ans et Monsieur Jacques Rebulet 91 ans ont reçu de la présidente un bouquet et une bouteille de champagne.

Chaque adhérent s'est vu remettre un colis de Noël.



Le marché de Noël

Ce marché a été initié par le club des séniors de Gennevile avec la présidente Marie Claire Legrix et son organisatrice Catherine Jean. Celles-ci ont veillé au bon déroulement de l'événement qui a rencontré un franc succès. En effet la diversité des stands et la présence du père Noël a ravi petits et grands. La chorale de l'école Eric Satie d'Honfleur nous a offert une pause musicale qui a enchanté le public. Les gourmands n'étaient pas en reste avec la vente de gâteaux, crêpes, vin chaud etc... Cette belle réussite nous conduit à renouveler l'expérience le weekend du 30 novembre et 1^{er} décembre 2024.



Vivre à Gennevillle

LA CONFRÉRIE DE LA CHARITÉ

Le 19 mars 2023, la confrérie de la Charité de Gennevillle a participé à la procession à Honfleur pour le 1000^{ème} anniversaire de la chapelle de la Côte de Grâce.

Le 29 mai 2023, les frères de la charité de Gennevillle ont participé à la procession vers la chapelle de la Côte de Grâce de Honfleur qui a lieu tous les ans pour la fête des marins et est suivie de la messe à la chapelle extérieure.

Le 19 août 2023, a eu lieu la messe de la St Ouen, patron de l'église de Gennevillle, avec la participation des confréries de la charité des communes voisines. Cette cérémonie a commencé par une procession avec le père portant le Saint Sacrement protégé par un dais en bois datant environ du 19^{ème}. Il y a eu un arrêt à la statue de Notre Dame du Sacré Cœur, érigée en 1877 pour une prière. Puis retour à l'église pour la messe, accompagnée cette année par la chorale « Les Chœurs de Trouville » et dirigée par une chanteuse lyrique, Laura Rabia. A la fin de la messe, distribution du pain bénit puis dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts et verre de l'amitié offert par la commune.



ASSOCIATION GENNEVILLE

BIENVENUE

Le 28 janvier, l'Association a commencé ses balades par un parcours à Ablon qui s'est terminé par le partage de la galette des rois, achetée à la boulangerie de Gennevillle. Tous les participants ont apprécié la galette et aussi la façon dont ils ont été accueillis au Panier Sympa.



Le 4 mars, la troupe « Les Act's Eure de Montfort » est venue à Gennevillle sur l'invitation de l'Association pour interpréter une pièce de théâtre intitulée « Aux frais de la princesse ». La représentation a été très appréciée et applaudie par le nombreux public. La soirée s'est terminée pour la troupe par un repas offert par l'Association dans une ambiance conviviale.



Le 10 septembre a eu lieu le repas annuel de la Confrérie de la Charité de Gennevillle chez Michel EUDELIN, l'échevin de l'année. Au cours de ce repas, les frères ont renouvelé la composition du bureau de l'association qui sera enregistré à la préfecture : président, Thierry LOUTSCH ; vice-président, Philippe ANDRIEU ; trésorier, Moïse ANDRIEU et secrétaire, Robert JOLLY. La situation des comptes de l'association a été communiquée par le trésorier. Il a été décidé de projeter la restauration des statues de la Vierge et de St Joseph de la commune.

Le 4 novembre, au cours de la messe dominicale à l'église St Ouen de Gennevillle, Michel, l'échevin de l'année, a donné son titre à Thierry pour l'année 2024 en échangeant les chaperons.



Le 22 avril, des membres de l'Association « Gennevillie Bienvenue » ont participé à la randonnée de 12 km autour de Gonnehville sur Honfleur dans le cadre du parcours du cœur organisé par l'Hôpital de la côte fleurie.



Le samedi 24 juin, s'organisait une journée à Livarot avec un pique-nique le midi en bord de rivière. Cette journée commençait le matin par la visite de la machine à vapeur de 1889 de l'ancienne entreprise Leroy. En 1906, Georges Leroy qui était le propriétaire de l'usine qui fabriquait des petites boîtes clouées et agrafées fit l'acquisition de cette machine qu'il avait vue à l'exposition universelle de 1889. Elle a servi à alimenter l'usine en électricité jusqu'en 1957 pour la filature de lin et ensuite pour la fabrication de l'emballage du fromage livarot. Elle a cessé son activité en 1961. Une petite balade a eu lieu l'après-midi avec un passage dans le parc du manoir de l'Isle situé en ville suivi d'un goûter.

Le 4 juillet, l'association a reçu Mr Michel Berry, atteint de la maladie de Parkinson lors d'une étape de son tour de France (Berville sur Mer - Gennevillie). Quelques membres de l'association ont été au-devant de lui sur les chemins de Gennevillie pour l'accompagner sur la fin de son parcours. Après un goûter en sa compagnie au foyer des anciens, il a donné une conférence pour expliquer cette maladie, ses symptômes et le but de son tour de France. La journée s'est terminée par un repas sympathique avec les responsables de l'association chez Annie et Thierry qui ont accepté de l'héberger pour la nuit. Le lendemain il a pris le départ pour sa prochaine étape Pennedepie, accompagné par des marcheurs de l'association jusqu'à l'église de Gonnehville sur Honfleur. Les dons récoltés en faveur de la recherche par la boulangerie du village et au cours de la conférence s'élèvent à 90€.

Le 7 octobre, participation au ramassage des déchets sur Gennevillie organisé par la commune et la Communauté de communes.

Le 25 novembre, sortie à Quetteville avec le matin balade sur le parcours de la Vallée de la Morelle par des chemins agréables et certains boisés. A la fin de cette randonnée, repas au restaurant de l'Ecole Buissonnière pour un menu apprécié par tous les convives avec un service et un accueil formidables. L'association vous souhaite une bonne année 2024 avec de nouvelles balades et d'autres activités (théâtre ou autre...).



SPORT ET DÉTENTE GENNEVILLAISE

Après 2 ans d'interruption, l'association a repris l'organisation de **cours de gymnastique** en Octobre 2022 assuré par un nouveau professeur Monsieur Sacha Famette.

Sur l'année 2022/2023, 24 adhérents ont été recensés, plus de la moitié habitent Gennevillie.



Pour l'année 2023/2024 l'association se développe et crée un **cours de Yoga** qui est assuré également par Monsieur Sacha Famette le mardi de 19h à 20h dans la salle des fêtes.

Le cours de Gymnastique lui est maintenu le jeudi de 19h à 20h dans la salle des fêtes. La cotisation pour chaque activité est de 100€ pour l'année. L'association compte aujourd'hui 40 adhérents. Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 24 novembre dernier, l'association a changé de nom, au lieu de s'appeler Gym Country Gennevillaise elle se prénomme maintenant **Sport et Détente Gennevillaise**. Pour tout renseignement : Claire VIENET 06 80 31 81 16.

Vivre à Gennerville



ÉCOLE RENÉ LECOTTIER

École maternelle

Sortie à « la ferme des cocottes ».



Au mois de juin, nous nous sommes rendus à la ferme des cocottes près de Saint-Maclou. Maud la fermière a présenté les différents animaux de la ferme. Il y en avait beaucoup. Les poules bien entendu mais également des moutons, des chèvres, des cochons, des canards, des oies, des paons, des cochons d'Inde, des lapins et des chevaux. Il y avait également Lenny le chien de berger qui aide Maud à guider les moutons quand il faut les rentrer dans l'enclos. Nous avons pu faire une balade en poney et brosser nos montures. C'était une belle journée !

Le carré potager

Merci à la commune qui a installé un carré potager dans la cour de l'école maternelle. Les enfants ont le plaisir d'observer leurs plantations au fil des saisons...



École primaire

Le grand projet de 2023, une étude des grandes inventions à travers le temps.



Projet qui a conduit les CM1 et CM2 à organiser un repas couscous début février pour financer le voyage scolaire au Clos Lucé, demeure de Léonard de Vinci à Chambord et au Futuroscope près de Poitiers.



Deux jours intenses de découvertes et de bonheur !

Nous attendions avec impatience la réalisation de la boîte à livres qui nous permet un contact régulier avec le livre et propose un espace d'échange et de partage.

2024 sera une année de fête de l'école sur le thème « Mondes magiques et imaginaires ».

Nous vous attendons le samedi 15 juin 2024 !





ÉLECTIONS EUROPÉENNES

LE DIMANCHE 9 JUIN 2024, EN FRANCE

Cette année aura lieu le renouvellement des représentants au parlement européen. Il n'y aura pas de second tour. Pensez à vous inscrire sur les listes électorales.

RECENSEMENT 2023

Le recensement est une opération qui permet de dénombrer la population officielle de la commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée plus la participation est importante. Les habitants des communes de moins de 10 000 habitants sont recensés 1 fois tous les 5 ANS. La commune de Gennevile a été recensée en février dernier.

Année du recensement	2023	2018
Population municipale	831	832
Population comptée à part (ex : résidences secondaires)	14	18
Population totale	845	850

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ ET ASSURANCE DÉPENDANCE DE VOTRE COMMUNE

La mairie de Gennevile se mobilise pour votre couverture santé et / ou votre assurance dépendance. Elle a négocié auprès d'AXA des remises pérennes pour les séniors et les indépendants (artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales...).

DEMANDER VOTRE DEVIS

Votre intervenante dédiée : Nelly LARTIGAUD
14600 Gonneville sur Honfleur : 06 30 09 63 98
mail : nelly.lartigaud.am@axa.fr.

ORGANISATION DE LA LUTTE DE LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Les frelons asiatiques sont présents dans le département depuis 2011. Ils sont devenus responsables de fortes nuisances tant sur l'apiculture, la biodiversité que sur la santé et la sécurité publique. C'est durant l'été et l'automne que les énormes colonies de frelon asiatique créent le plus de dégâts. Le nombre de nids de frelons asiatiques est en hausse constante depuis quelques années dans la calvados et dans notre commune.

Reconnaitre un nid primaire de mars à mai juin :

Au printemps les reines ayant hiverné reconstruisent de nouveaux nids, les anciens n'étant pas recolonisés. La reine fondatrice crée un nid de petite taille (le nid primaire). Ce nid grossit pour atteindre la taille d'un ballon de foot fin mai. La colonie se déplace ensuite pour construire un deuxième nid plus grand qui accueillera les futures reines.

Le nid principal ou nid secondaire de juin à novembre - Il peut atteindre 1 mois de diamètre à l'automne. Principalement situé en hauteur dans les arbres. Il peut aussi se trouver dans un bâtiment ou dans les haies. En hiver les nids sont vides, ils se dégradent progressivement avec les intempéries.

Que faire face à la présence d'un nid de frelons asiatiques - Il ne faut pas intervenir soi même sur un nid secondaire cela peut engendrer une attaque collective de la colonie ou une dispersion des frelons et notamment des reines fondatrices qui recréeront d'autres nids à proximité. Signaler le nid à la mairie. Le maire est formé et interviendra pour l'éliminer. Les frais sont pris en charge par la commune.

RALLYE DE LA CÔTE FLEURIE

Le 53^{ème} Rallye de la Côte Fleurie se déroulera le samedi 24 Février 2024 sur la commune de Gennevile.

Les routes concernées sont :

- Chemin de l'Église
- Chemin de la Briquerie

Nous vous attendons nombreux comme chaque année sur nos routes pour encourager nos bolides en respectant les règles de sécurité. Une buvette et une restauration rapide seront à votre disposition sur la place de l'Église au profit du club des Séniors.

ÉTAT CIVIL 2023

Bienvenue à GENNEVILLE à :

- Tao CAUTY né le 17 mars
- Léna DURAND née le 23 juillet
- Martin BURGOT né le 2 Octobre
- Gabin BERTAULD 30 Octobre
- Axel GUERMEUR 20 Novembre

Tous nos vœux de Bonheur à :

- Marie-Pierre CANU et Antoine ANDRIEU

Au revoir à :

- Andrée JOURDAIN née COUTURE décédée le 24 Février
- Maurice JEAN décédé le 3 octobre
- Patrick MERIEULT décédé le 9 Décembre
- Patrice BOSSIÈRE décédé le 12 Décembre

Artisans et commerçants



BOULANGERIE

GUILLOU Fabien et Cindy
06 84 90 79 70 ou 02 50 43 94 19



COUVERTURE ET CHARPENTE

THOREL Éric - 02 31 65 28 70



ÉCURIE, HARAS

NILGIRICK Équitation
Écurie - École et pension de chevaux
Lamant Eva - 06 22 75 73 52



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

FRANCOIS Benoit - 06 20 48 63 87
bfrancois.elec@gmail.com
LEBEDIEFF Loïc - 06 28 27 11 72
Loic.lebedieff@hotmail.com



ENTRETIEN DE PARCS ET JARDINS DÉBROUSSAILLAGE, TONTE, ENTRETIEN, MASSIFS

AUBERT Philippe - 06 26 80 35 74
AUBERT Romain - 07 60 07 36 41
GOULAIN Frédéric - 02 31 64 14 79
GROULT Emmanuel - 06 61 02 09 42
lespaysagesdalice@orange.fr



GRAPHISTE

PACHYS Mélina - 06 62 17 74 55
m.pachys14@gmail.com



INGÉNIERIE ÉTUDE TECHNIQUE PLANS DE MAISONS 2 ET 3 DIMENSIONS DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

NOLBERT Bertrand - 06 18 65 37 47



MACONNERIE, CARRELAGE, ISOLATION, TERRASSEMENT

PERREE Patrick - 02 31 98 76 83



MARAÎCHAGE BIO PERMACULTURE

L'ALTERNATIVE
CHUINE Julien - 06 72 55 21 50
L'ARCHE ET LA LUCIOLE
MEURISSE Clara - 06 21 58 74 89
larcheetlaluciole@gmail.com
L'HARAS'TATOUILLE
ANDRIEU Marie-Pierre - 06 75 91 21 65



MENUISERIE CHARPENTE - ESCALIERS RESTAURATION

PERNIER Christophe - 06 23 19 13 11
LECLERC Tony - 06 03 21 90 47



PHOTOGRAPHE

PENET Olivier - 06 51 78 54 66
penetolivier14@gmail.com



RESTAURANTS

LA CABANE : crêperie
FAMETTE Fabrice, Hélène, Martha
et Othman - 02 31 89 00 96
Ouverture Mars à Décembre 2024



TERRASSEMENT - AMÉNAGEMENT DE TERRAINS

GIMER Franck - 02 31 81 20 65



TRAVAUX SERVICES À LA PERSONNE

LEPENANT François - 06 20 35 50 17
NOLBERT Bertrand - 06 65 24 57 15



COMMERCES AMBULANTS (PLACE DE L'ÉGLISE)

Carole Beauté esthétique
06 50 90 92 30 - Les lundi matins
Emilie MORIN COUTURE
06 71 18 28 57 - Les lundis matins
Galettes de Mam'Berthot
06 65 07 29 14 - Les jeudis après-midis
Les Baroudeurs
06 66 92 58 48 - Les mardis semaines impaires de 15h à 22h
Pilou sur les routes Toilettage canin
06 99 15 34 64 - Les lundis matins
Venus PIZZA
07 88 77 22 54 - Les mercredis et vendredis à partir de 19 heures